REVUE DE PRESSE

SUD-OUEST ET CHARENTE LIBRE

DU 16 FEVRIER 2016

SUD OUEST

Valls met la pression sur le patronat

EMPLOI Le Premier ministre a menacé de « conditionner » l'aide aux entreprises

Le Premier ministre Manuel Valls a menacé hier pour la première fois de « conditionner » les aides aux entreprises accordées dans le cadre du pacte de responsabilité, jugeant que les engagements du patronat en matière d'emploi n'étaient « pas satisfaisants ».

Depuis le lancement en janvier 2014 du pacte de responsabilité, dispositif phare du quinquennat de François Hollande destiné à inciter les entreprises à investir et embaucher, le bilan en matière d'emploi n'est toujours pas chiffré.

Mais la ministre du Travail, Myriam El Khomri, a relevé, à l'issue d'une réunion du comité de suivi avec les partenaires sociaux présidée par Manuel Valls, que seules 16 branches professionnelles sur les 50 plus importantes avaient à ce jour signé un accord dans le cadre de ce pacte.

Aide de 41 milliards d'euros

« Nous avons souligné avec la ministre que ça n'était pas satisfaisant, que les engagements n'étaient pas respectés », a déclaré Manuel Valls. « Nous avons toujours dit que nous respecterions l'engagement financier » de 41 milliards d'euros au total de baisse du coût du travail en France, a-t-il ajouté. « Mais comme cela a déjà été parfois proposé, les aides peuvent être conditionnées, elles peuvent être réorientées vers d'autres entreprises. »

Cinq départements en orange

INONDATIONS Les niveaux des cours d'eau semblent décroître lentement, mais la vigilance est toujours de rigueur dans la région

Les précipitations se poursuivent sur toute la région et cinq départements (Charente, Charente-Maritime, Dordogne, Gironde et Landes) sont toujours en vigilance orange pour des risques de crues et inondations jusqu'à au moins 16 heures cet après-midi. Quelques communes ont toujours les pieds dans l'eau et le niveau pourrait continuer de monter pour les secteurs de l'Adour moyen, l'Isle aval et la Dronne aval.

En Dordogne, on s'acheminait hier vers un retour à la normale. Une amélioration bienvenue puisque, ce week-end, les pompiers avaient dû réaliser 150 interventions pour des mises en sécurité de biens inondés, mais aussi pour secourir des personnes imprudentes engagées sur des routes inondées, voire fermées à la circulation.

Sur les bords de la Vézère, 25 personnes avaient même été évacuées de leur domicile. Elles ont pu regagner leur habitation hier. Seuls deux tronçons Isle aval (depuis Mussidan jusqu'à Abzac) et Dronne aval (d'Aubeterre-sur-Dronne à Coutras) sont passés hier en vigilance orange.

Dax toujours menacé

À Saintes (17), le niveau de la Charente a gagné 1,40 m en une semaine pour atteindre 5 mètres (pour mémoire, elle était montée jusqu'à 6,84 m en 1982). Deux rues ont été inondées et d'autres pourraient être fermées demain selon les élus.

En Charente, la commune d'Aubeterre a aussi les pieds dans l'eau, mais peu d'habitations ont été touchées, les crues ayant principalement touché des équipements sportifs et de loisirs.

Dans les Landes, la perturbation pluvieuse de ces derniers jours a entraîné une hausse des débits de l'Adour moyen et de ses affluents, ajoute Vigicrues. La crue initiée samedi se propage le long du tronçon en se renforçant au fil de l'alimentation par les affluents intermédiaires.

« À Dax, suite au remplissage des barthes, les niveaux sont repartis à la hausse depuis dimanche soir. Des niveaux élevés étaient attendus dans la nuit. Ils devraient ensuite se stabiliser entre aujourd'hui et demain aux alentours de 4,70 m », précise Météo France.

Les très bons chiffres de la filière cognac

ÉCONOMIE Les statistiques arrêtées à la fin janvier sont toujours très encourageantes : les expéditions bondissent de 8,2 %

474 604 hectolitres d'alcool pur ont quitté les chais charentais ces douze derniers mois. DR

Plus 7,2 % à la fin novembre, +8,5 % fin décembre et +8,2 % fin janvier ! La filière cognac retrouve du peps et bat de nouveaux records…

Après une excellente année 2015, les premiers chiffres de 2016 – publiés en fin de semaine dernière par le Bureau national interprofessionnel du cognac (BNIC) – sont très encourageants. Ces douze derniers mois (de février 2015 à janvier 2016), pas moins de 169,5 millions de bouteilles de cognac ont été expédiées dans le monde entier. On frôle le seuil symbolique des 170 millions ! Ces expéditions ont généré un chiffre d'affaires approchant les 2,6 milliards d'euros (2 milliards et 596,2 millions pour être précis).

Les clignotants sont désormais au vert sur tous les continents : +14 % dans la zone de libre-échange Alena (États-Unis, Mexique et Canada) ; +5,6 % en Extrême-Orient (où le marché chinois, toujours difficile, se stabilise) ; +1,8 % en Europe. La zone Alena pèse 68,8 millions de col et 1 milliard d'euros de chiffre d'affaires ; l'Asie, 50,3 millions de bouteilles (941,2 M€ de CA) ; et l'Europe, 39,8 millions de flacons (447,5 M€ de CA).

Avec 10,6 millions de bouteilles et une croissance à deux chiffres, le marché dit des « autres pays » (notamment l'Afrique du Sud, le Nigeria, le Ghana et l'Angola) n'est plus négligeable.

VS et VSOP progressent

Les expéditions par qualité et désignation de vente se rééquilibrent : le VS (entrée de gamme) pèse 83,5 millions de cols et 852,1 millions d'euros ; le VSOP (milieu de gamme) 69 millions de bouteilles et 970,4 millions d'euros ; le XO et les qualités supérieures 17 millions de bouteilles et 773,7 millions d'euros. « Le cognac représente 20 % des expéditions de vins et spiritueux français. Cela pèse dans la balance commerciale », avait souligné le président du BNIC, courant janvier, lors d'une conférence de presse à Cognac.

Ces bons chiffres témoignent notamment d'une stabilisation sur le marché chinois, où les négociants cognaçais ont beaucoup souffert. Courant 2012, 2013 et 2014, le tour de vis marxiste à Pékin avait en effet pénalisé tous les produits de luxe européens. Longtemps, de prestigieuses bouteilles furent offertes lors de banquets et de réceptions. Ce mode de consommation a été jugé ostentatoire et banni au sein de l'administration.

Bonne nouvelle néanmoins : la classe moyenne chinoise aime toujours le cognac. Mais désormais, les flacons se payent ! La catégorie VSOP, moins chère, représente actuellement près des trois-quarts des expéditions en Chine.

Circuit court, l'alternative ?

AGRICULTURE Jérôme Sourisseau a rencontré les syndicats agricoles pour lancer des pistes de travail

L'invitation date d'il y a une semaine. Mercredi dernier, à la pause déjeuner du Conseil départemental, Jérôme Sourisseau, vice-président en charge de l'agriculture, était allé à la rencontre des agriculteurs à Vars. Hier après-midi, il a concrétisé sa proposition : une réunion en présence de tous les représentants des syndicats agricoles charentais, et du président de la Chambre d'agriculture, Xavier Desouche. L'objectif n'était pas de trouver des solutions mais d'y réfléchir. Un bon début pour Marc Spanjers, au nom des Jeunes Agriculteurs, qui trouve la « démarche bonne. Mais il y a du boulot. »

Créer le lien

Deux grands points ont été abordés, à commencer par pousser les agriculteurs en difficulté à se faire connaître pour bénéficier du RSA. « Il y a une certaine pudeur, mais il faut le faire », insiste l'élu départemental.

Le deuxième sujet touche au circuit court, « encore trop marginal, estime Jérôme Sourisseau. Les producteurs ont du travail, les acheteurs ont des contraintes. Il manque un "grossiste" pour créer le lien. » Il imagine alors une association porteuse du dispositif, mais « désintéressée » afin de proposer le prix le plus juste.

Marc Spanjers ne conteste pas le sujet mais hésite sur la méthode. « Je trouve ça bien de vouloir travailler sur le circuit court pour inciter les gens à manger local. Mettre en place un "grossiste", c'est idéal pour des foyers, des hôpitaux, des écoles… Mais pas pour des particuliers. »

Le président des Jeunes Agriculteurs attend également que le Département se penche sur le dossier social de sa filière, avec « possibilité de contractualisation sur des productions de niche ». Chacun est invité à plancher sur le sujet. La prochaine réunion aura lieu dans un mois. Pour l'instant, les agriculteurs charentais ne prévoient pas de nouveaux mouvements de colère.

S. C.

Jérôme Sourisseau, vice-président du Conseil départemental. T.L.

Gourinchas quitte le PS : ses proches réagissent

POLITIQUE Mohamed Hadj-Boaza, premier fédéral, se dit « peiné » par un « petit séisme dans le monde politique » local

OLIVIER SARAZIN
o.sarazin@sudouest.fr

En désaccord avec la politique gouvernementale, Michel Gourinchas, maire de Cognac, quitte donc le Parti socialiste. L'information – révélée dimanche sur notre site SudOuest.fr –, a eu « l'effet d'un petit séisme dans le monde politique charentais ». Ces mots sont ceux du premier fédéral, Mohamed Hadj-Boaza.

Témoignage : « Oui, j'ai appris l'information en lisant la presse. J'aurais préféré que Michel m'appelle, car c'est un ami. Il fut premier fédéral, comme moi aujourd'hui, mais c'est ainsi… Que dire ? Je comprends sa décision mais je ne la partage pas. J'entends ses arguments sur l'état d'urgence, la déchéance de nationalité ou les orientations "libérales" du ministre de l'Économie, mais je réponds que c'est en continuant à militer, en "combattant" de l'intérieur que l'on peut faire avancer les choses. Pas en quittant le navire ! »

« Pourquoi fuir ? »

Mohamed Hadj-Boaza se dit aujourd'hui « chagriné et peiné ». « Depuis 1995, Michel a beaucoup apporté au PS. Mais le PS lui a également beaucoup donné en l'accompagnant dans ses combats. Sans le parti, serait-il maire de Cognac ? […]. Oui, son éloignement que j'espère momentané, me chagrine. Michel est un homme de convictions. Au printemps, nous avons voté pour la même motion. Pourquoi quitter une fédération où nos idées sont majoritaires ? Pourquoi fuir ? »

> « La richesse du PS ? Ses oppositions, ses débats internes permanents et ses coups de gueule »

À la section locale de Cognac, Marianne Reynaud-Jeandidier tient sensiblement le même discours, en y mettant les formes et un peu plus de distance.

Elle s'en explique sur le réseau social Facebook, mais sans jamais citer le nom de Michel Gourinchas. Extraits : « J'apprends que la Saint-Valentin a plutôt été signe de désunion ! […]. Même si je partage certains constats et certaines déceptions […], je sais aussi que le travail de fond est fait et je constate qu'on explique toujours ce qui ne va pas mais jamais ce qu'il y a de bien. Certains devant la colère, la déception, préfèrent partir, ce que je respecte totalement […]. D'autres comme moi, hésitent mais considèrent que ce n'est qu'à l'intérieur d'un système qu'on peut le faire évoluer. Parfois j'ai l'impression qu'il est plus facile de se tourner vers le passé que de construire l'avenir. »

Mohamed Haj-Boaza, premier fédéral charentais. PHOTO T. L.

Et Marianne Reynaud-Jeandidier, responsable de la section locale, de poursuivre : « Ce qui a toujours fait la richesse de ce parti, ce sont ses oppositions, ses débats internes permanents, ses coups de gueule, on a le droit de se diviser mais le moment venu, nous avons toujours su nous rassembler. La porte reste toujours ouverte ».

Jonathan Munoz, directeur de cabinet du maire et ancien premier fédéral, déclare quant à lui : « Il est cohérent. Son choix est mûrement réfléchi. Pour ma part, je reste militant, ici, à Cognac. Je sais ce que je dois à Michel et au PS. Je suis un nouvel élu. Il est de mon devoir de rendre à mon parti ce qu'il ma donné.

Pourquoi claque-t-il ainsi la porte ?

Pour mieux expliquer sa décision de quitter le PS, Michel Gourinchas a publié un long texte sur le réseau social Facebook. En voici de larges extraits :

« Questionné par le journal "Sud Ouest" sur la déchéance de nationalité, j'ai indiqué mon désaccord avec la décision gouvernementale de proposer de l'inscrire dans la Constitution. Si la poursuite de l'état d'urgence, pour peu qu'elle ne soit que temporaire, ne me pose pas de problème particulier dans la mesure où la menace est réelle ; et que l'on sait combien elle peut être synonyme de morts et de blessés, en revanche, je ne pense pas un seul instant que la déchéance de nationalité change en quoi que ce soit la sécurité des Français, cela n'a qu'un but satisfaire l'électorat le plus à droite, qui de toute façon trouve déjà que cette mesure est insuffisante.

» Ce désaccord sur un point aussi important du vivre ensemble de notre République s'ajoute à trop d'autres points de désaccord avec le gouvernement pour que je ne me pose pas la question de continuer à prendre ma carte au Parti socialiste.

» Ce gouvernement ne mène pas une politique socialiste mais libérale et cette politique a été validée très largement par les militants socialistes lors du congrès de Poitiers avec 70 % des votants. J'étais parmi les 30 % qui voulaient une impulsion plus sociale à la politique menée. Nous n'avons pas été suivis.

Le tournant Valls-Macron

» Depuis, les prises de position tant de Manuel Valls que d'Emmanuel Macron montrent un tournant résolument libéral dans lequel je ne me reconnais pas […]. Je considère que les mesures en direction des entreprises peuvent être utiles à notre pays pour peu qu'elles soient accompagnées de mesures en direction des salariés et des retraités.

» En tant que maire et président de la communauté de communes, je participe activement à la vie économique de notre territoire. Je sais l'importance d'avoir sur le Cognaçais des entreprises qui réussissent, qui se développent, qui investissent, qui exportent et chaque fois que je peux les aider et les accompagner je le fais. Mais, quand le ministre de l'Économie annonce que la vie d'un patron est plus dure que celle d'un salarié, il fait une faute. Jusqu'à présent, le Parti socialiste qui était en fait social-démocrate savait trouver un juste équilibre entre l'économie et le social. Macron ne connaît pas le travail salarié, sa dureté, les angoisses face au risque du chômage, des conditions de travail qui peuvent être dures selon les entreprises dans lesquelles on travaille […].

Michel Gourinchas. PHOTO. KLUBA

» J'ajoute à ma colère et mon désarroi, le fait que l'on s'interroge aujourd'hui sur le fait de changer le nom du Parti socialiste […].

» Alors oui, je ne reprendrai pas ma carte, la première remonte à 1995, tant que mon parti n'aura pas retrouvé ses valeurs, celles qui ont signifié que l'on pouvait changer la vie pour le progrès et la justice sociale, celles qui privilégient le collectif plutôt que l'individualisme. Et pour moi, ne pas reprendre ma carte ne signifie pas chercher un autre parti ou mouvement. La mégalomanie de Mélenchon et le fanatisme d'un grand nombre de ses affidés ont fait échouer toute recomposition à gauche.

» Je suis et je reste un socialiste libre de ses paroles et de ses actes. »

Les jeunes dirigeants lancent leur concours

ÉCONOMIE Le Centre des jeunes dirigeants de Cognac propose à des étudiants d'évaluer les entreprises pour les améliorer

JONATHAN GUÉRIN
cognac@sudouest.fr

Les patrons ont-ils des valeurs éthiques ? En tout cas, ceux-là partagent leurs idées. Le Centre des jeunes dirigeants de Cognac a ouvert les portes des entreprises adhérentes à une quarantaine d'étudiants de la région. « Ces Trophées de la performance globale existaient déjà à Poitiers, mais nous avons voulu reprendre cette bonne idée », annonce en guise d'introduction Christine Tardy, la présidente de la section locale.

Une initiative originale qui permet de découvrir une association qui l'est tout autant. Le Centre des jeunes dirigeants compte 4 500 membres en France et 36 dans la structure cognaçaise. Ces patrons, recrutés par cooptation, représentent tout de même 1 500 salariés et 283 millions de chiffre d'affaires annuel. « L'idée est de rassembler de jeunes chefs d'entreprise ou cadres dirigeants autour d'une vision humaniste, détaille Christine Tardy. On porte des valeurs de responsabilité sur les questions solidaires, environnementales, sociétales... »

Jean-Pierre Bernadet, Christine Tardy et Cédric Raynaud proposent une vraie opportunité aux étudiants. PHOTO J. G.

Un accès direct aux sociétés

Le CDJ n'est donc pas un réseau pour faire du business, mais bien un « agitateur d'idées », comme ils aiment à se définir. Le concours qui a commencé le mois dernier reste dans le même ordre d'idée, comme l'explique Cédric Raynaud, responsable jeunesse : « On a proposé à des jeunes de bac + 3 à bac + 5 de venir faire un diagnostic sur les entreprises partenaires, sur leur performance globale. Ce n'est pas vraiment un audit, plutôt un travail de réflexion et de propositions sur la manière d'améliorer les sociétés. »

Parmi les participants, on citera la formation FS packaging du lycée Louis-Delage de Cognac, la section gestion et commerce du Cifop à Angoulême et le Centre européen du packaging de Poitiers. « On pense qu'il y a un vrai intérêt à donner un accès direct aux dirigeants d'entreprise, estime Cédric Reynaud. Les écoles de commerce donnent des outils aux jeunes mais ils ne les forment pas vraiment à être dirigeants. » Pour le coup, les élèves vont affronter de vraies situations, et pas dans n'importe quelles entreprises : Garandeau et Seguin Moreau font partie des partenaires qui seront diagnostiquées.

Une formule qui marche

Pour la présidente Christine Tardy, la première édition des Trophées de la performance globale est déjà un succès : « On a été surpris par le dynamisme des participants. Notre formule n'a pas vraiment la même approche que l'apprentissage mais elle permet aux élèves d'avoir du temps et des dirigeants à leur disposition. La formule pourrait même être intégrée officiellement dans leur cursus. »

En attendant, la présentation des diagnostics aura lieu le 31 mars à Cognac. Trois prix seront alors rendus aux meilleurs rapports.

Des prix sont également attribués pour les actions en faveur de la nature. PHOTO J. G.

Le prix Phylloxera pointe les pesticides

ENVIRONNEMENT L'association de la vallée de l'Antenne a attribué samedi leur célèbre prix

« La liste des raisons pou lesquelles on peut obtenir le prix Phylloxera sont nombreuses. » Les membres de l'association Antenne nature loisirs patrimoine étaient réunis samedi à Saint-Sulpice-de-Cognac pour récompenser (ou plutôt pointer du doigt) les actions les moins favorables à l'environnement dans la vallée de l'Antenne.

Et elles sont donc nombreuses. Mais le choix des 238 militants était d'actualité, puisqu'il s'est porté sur les pesticides. Le prix Phylloxera dans la catégorie nature a en effet été décerné « aux déverseurs de Roundup© ». Ce produit de Monsanto fait partie des éléments les plus polluants. « Il y a eu des utilisations à Beauvais-sur-Matha, Saint-Sulpice-de-Cognac, en haut des Chaudrolles..., énumère Michel Adam, le président de l'ANLP. La préfecture a pourtant édicté une pancarte pour préciser qu'il ne faut sous aucun prétexte utiliser de Roundup© près des cours d'eau. » Une thématique d'actualité, puisque l'émission « Cash Investigation » diffusée sur France 2 il y a quelques semaines révélait les scandales des pesticides.

Si l'association distribue les mauvais points, elle récompense également les actions vertueuses. Ainsi, le prix Orchidée Vanille dans la catégorie patrimoine naturel a récompensé la ville de Courcera pour son action en faveur des cormiers, des orchidées et des faisans.

Pour ce qui concerne le patrimoine de pays, le prix compte trois lauréats : Yvette Petit pour la maison de Pierre Marais à Bazauges ; Guy Clémenceau pour le musée du patrimoine dans la même ville ; et le foyer La Passerelle de Matha pour l'action de ses résidents sur le lavoir de l'Ile-Beau.

J. G.

Le comité de jumelage a sa nouvelle présidente

CHÂTEAUBERNARD Après vingt-trois ans de bons et loyaux services, Jean Minot ne briguera plus de nouveau mandat à la présidence du comité de jumelage. C'est Nicole Namblard qui en assumera désormais la fonction, tel en a décidé le conseil d'administration la semaine précédente. Et ce nouveau défi n'est pas pour déplaire à la pétillante dame. Adjointe à la vie scolaire, loisirs et jeunesse de 2008 à 2014, les journées de l'élu étaient bien remplies. Puis un peu moins... Nicole Namblard avait encore envie de s'investir pour sa commune, l'occasion était belle. « J'ai envie que chacun se sente impliqué pour donner une émulation au comité. » Dans sa ligne de mire l'anglais : « Je veux mettre l'anglais à la portée des Castelbernardins et essayer de créer un lien de jumelage avec une ville de Grande-Bretagne. »

Bien sûr, les cours d'allemand continueront d'être assurés. La nouvelle présidente ne désespère pas de renouer un jour le contact avec Onati, ville jumelle située dans le pays basque espagnol. « Des liens sont restés avec certaines familles. Rien n'a été dénoncé ni du côté français, ni du côté espagnol. »

Nicole Namblard est la nouvelle présidente du comité de jumelage. PHOTO SANDRA BALIAN

CHÂTEAUBERNARD

Permanence du Secours populaire. Permanence assurée tous les vendredis de 14 à 17 h ainsi que le 2e samedi de chaque mois de 9 à 12 h. Boutique solidaire ouverte à tous (vestiaires, livres... et aide alimentaire. L'association est installée dans les locaux de l'ancienne crèche, résidence du Hameau des Meuniers, rue Jean-et-Pierre-Bienassis, Bâtiment D, entrée A1. Prendre la direction du complexe sportif Jean-Monnet, la résidence est située en face. Contacter Claudine Poncy au 06 80 403 687.

ARS

Le Conseil fait le point sur la mutualisation

Dominique Segalen, Étienne Godier et Bérangère Rousseau de Grand-Cognac venus parler de la mutualisation. PHOTO C.-C. G.

Jeudi dernier, le Conseil municipal d'Ars recevait Dominique Segalen, directeur général des services, et Étienne Godier de la CDC de Grand-Cognac, accompagnés de Bérangère Rousseau chargée de mission pour le projet de Plan local d'urbanisme intercommunal-habitat (Pluih).

Dominique Segalen fait un point sur la mise en place des certains services par le biais du schéma de mutualisation. Pour les marchés publics, les communes ont besoin d'accompagnement sur la gestion de contentieux. Le service juridique est un service gracieux censé apporter du conseil oral. Il est également sollicité pour la rédaction d'actes administratifs assez long à rédiger et économise ainsi les frais notariés.

Les recherches de financements ont permis d'accompagner et de conseiller les communes sur l'identification de partenaires financiers. Dominique Segalen a aussi parlé d'économies d'échelle en évoquant la mutualisation des serres municipales de la Ville de Cognac ou encore les achats groupés de fournitures administratives ou de panneaux de signalisation.

Travaux voie de Bonbonnet

Bérangère Rousseau a ensuite brossé la mise en place de groupes de pilotage « Pluih » et développement durable. Puis, l'ordre du jour, avec le Sdeg 16 (Syndicat départemental de l'électricité et du gaz) qui poursuit sa campagne de résorption des lampes à mercure pour la dernière phase de l'opération.

La part communale est évaluée à 617,09 € pour un montant de 3 083,04 € ; le Sdeg récupérant la TVA, les 617,09 € sont donc passés en fonctionnement. À propos du Sdeg 16 il est annoncé une nette augmentation des cotisations soit : 18 % eu égard à l'absence de révision annuelle de leurs cotisations depuis sept ans. À partir de l'an prochain, le processus sera donc revu afin que pareille situation ne se reproduise pas.

Concernant la voie de Bonbonnet, la maire Hélène Tournadre a adressé un courrier à la CdC de Grand-Cognac pour les sensibiliser au montant des travaux encourus pour rendre cette voie plus accessible et plus sécurisée par rapport au trafic journalier des Établisements Ferrand dont les besoins sont croissants.

Pour ce faire, ils ont augmenté leur superficie d'exploitation ce qui nécessite une mise en sécurité : route, incendie, etc. D'où les travaux entrepris. L'édile rappelle que ces travaux ne procurent aucun bénéfice pour les habitants de la commune d'où sa volonté de ne pas augmenter les impôts locaux. La deuxième tranche des travaux aura lieu en 2017, elle sollicite donc une prise en charge des frais déjà encourus ainsi que des frais à venir.

C.-C. G.

SAINT-SULPICE-DE-COGNAC

C'est fini les soirées !

Jeudi se tenait une très longue réunion du Conseil municipal avec une intervention, en début de séance, de la CdC de Grand-Cognac par les voix de Dominique Segalen et Étienne Godier, venus parler de la toute jeune vie du schéma de mutualisation puis Bérangère Rousseau pour évoquer la future mise en place du Plan local d'urbanisme intercommunal-habitat (Pluih).

À l'ordre du jour, figurait l'arrêt des locations aux particuliers de la salle communale Jean-Dubourg pour organiser des soirées. Après des incidents lors des dernières locations. Les élus partant du fait que « les bons ne doivent pas payer pour les mauvais », cette salle continuera à être louée aux particuliers pour les organisations dans la journée entre 8 heures et 20 h 30, les forfaits location passant en hiver à 70 € pour les habitants de la commune et 140 pour les hors commune. Tandis qu'en été, ils seront de 50 € pour les habitants de la commune et 100 € hors commune.

Sophie Bonnefond et Dominique Souchaud. PHOTO C.-C. G.

Pylône et éclairage

Autre sujet discuté, les résultats des appels d'offres lancés pour la mise en place d'un pylône. Sur les 13 dossiers demandés, seulement deux offres ont été produites. À l'issue de l'analyse, il a été proposé de retenir l'offre la mieux placée, soit l'entreprise Antenne Leclerc pour un montant de 70 000 € et une réalisation dans les 50 jours calendaires.

À suivre, la signature de la convention avec un opérateur de téléphonie mobile pour l'accueillir sur le nouveau pylône communal. Cette convention a été votée à l'unanimité.

Sur proposition du maire Dominique Souchaud, concernant la réduction de la plage d'éclairage public de minuit à 22 heures voire 21 h 30, Bernard Gravelle fait état d'un chiffrage de l'économie réalisée en tenant compte du fait que l'éclairage pour toute la commune se chiffre à 3,13 € l'heure, soit environ 2 200 € l'an. Il est ressorti que les élus, pour des questions de sécurité, ne souhaitent pas voter cette réduction d'horaire qui restera donc à minuit.

Dominique Souchaud a ensuite abordé les mouvements de personnel administratif après le passage à mi-temps de Martine Chauvet et a proposé que Sophie Bonnefond, engagée depuis le 4 janvier 2016 pour 20 heures/semaine, passe à 28 heures à compter du 19 février puis à 35 h au 1er avril avec une titularisation en CDI à cette même date. Les conseillers municipaux ont rejeté cette proposition à l'unanimité. Il a donc été arrêté que Sophie Bonnefond passera à 28 heures seulement à compter du 1er mars puis à 35 h au 1er avril mais restera en CDD au moins jusqu'à la fin 2016.

Colette-Christiane Guné

ROUILLAC

Fiscalité : les bienfaits du mariage

L'argent est souvent source de conflit dans les ménages. L'est-il moins dans les ménages à trois ? Le ciel sans nuage au-dessus des communes de Plaizac, Sonneville et Rouillac, nouvellement mariées, pourrait le faire croire. La présentation des comptes administratifs et leur approbation à l'unanimité par le Conseil municipal jeudi dernier en atteste.

Pas de difficulté majeure en tout cas pour cette opération qui se résume à une simple addition des comptes de chaque commune, qui chacune présentait des résultats de fonctionnement nettement positifs.

Au total, le résultat de fonctionnement de la nouvelle commune de Rouillac est pointé à 1 462 380 euros qui, déduit du déficit d'investissement de 444,93 €, laisse apparaître une capacité d'autofinancement de 1 017 391 €. Un chiffre rassurant pour le développement de la commune dont se sont félicités les élus, conscients qu'ils étaient privilégiés par rapport à d'autres communes situées dans les mêmes strates.

Côté fiscalité, l'annonce de la stabilité des taux de taxes pour les trois communes (excepté Sonneville un peu pénalisée sur le foncier non bâti) a confirmé les bienfaits du mariage. « La règle est simple », a expliqué le maire Michel Trainaud. Si le niveau de la taxe la plus faible représente 80 % de la taxe la plus forte : il n'y a pas de lissage. De sorte que selon les simulations effectuées, les taux pour les habitants de la nouvelle commune de Rouillac seront les suivants : taxe d'habitation, 10,26 % ; taxe foncière bâtie, 22,61 % ; taxe foncière non bâtie, 51,21 %.

Peu de soucis financiers prévus pour les élus Rouillacais. PHOTO G. G

Les seuls problèmes consécutifs au mariage ne semblent pas d'une importance capitale. Les petites communes souhaitent conserver leur indépendance et leurs habitudes dans certains domaines : le repas du 3e âge entre autres. Mais en ce qui concerne la réduction du nombre des bureaux de vote pour toute élection, Christian Vignaud, (ancien maire de Plaizac) a fait savoir à haute voix son mécontentement, arguant certains engagements du préfet à ce niveau. Sauf à dire que le préfet attendra, semble-t-il, pour statuer l'avis du Conseil municipal de Rouillac.

Pas de kebab à Rouillac

Au chapitre des questions diverses, l'installation d'un commerce de kebab a été refusée, jugée dangereuse pour les nombreux petits commerces de restauration déjà en place. L'avis du Conseil municipal étant justifié par le caractère du local, propriété de la commune.

Gérard Guidier

Charente Libre

À Montignac, les cabanes en bord de Charente ont littéralement les pieds dans l'eau depuis quelques jours.

À Vindelle, il va falloir envisager l'usage de véhicules amphibies pour emprunter certaines routes.

Sur le port L'Houmeau à Angoulême, les marins d'eau douce ont les pieds dans l'eau, même à quai.

La pluie sort les rivières de leur lit

■ Avec des pluies records en janvier et un mois de février très pluvieux, les cours d'eau charentais débordent ■ Hier, la Dronne était en vigilance orange ■ La Charente et la Vienne en vigilance jaune.

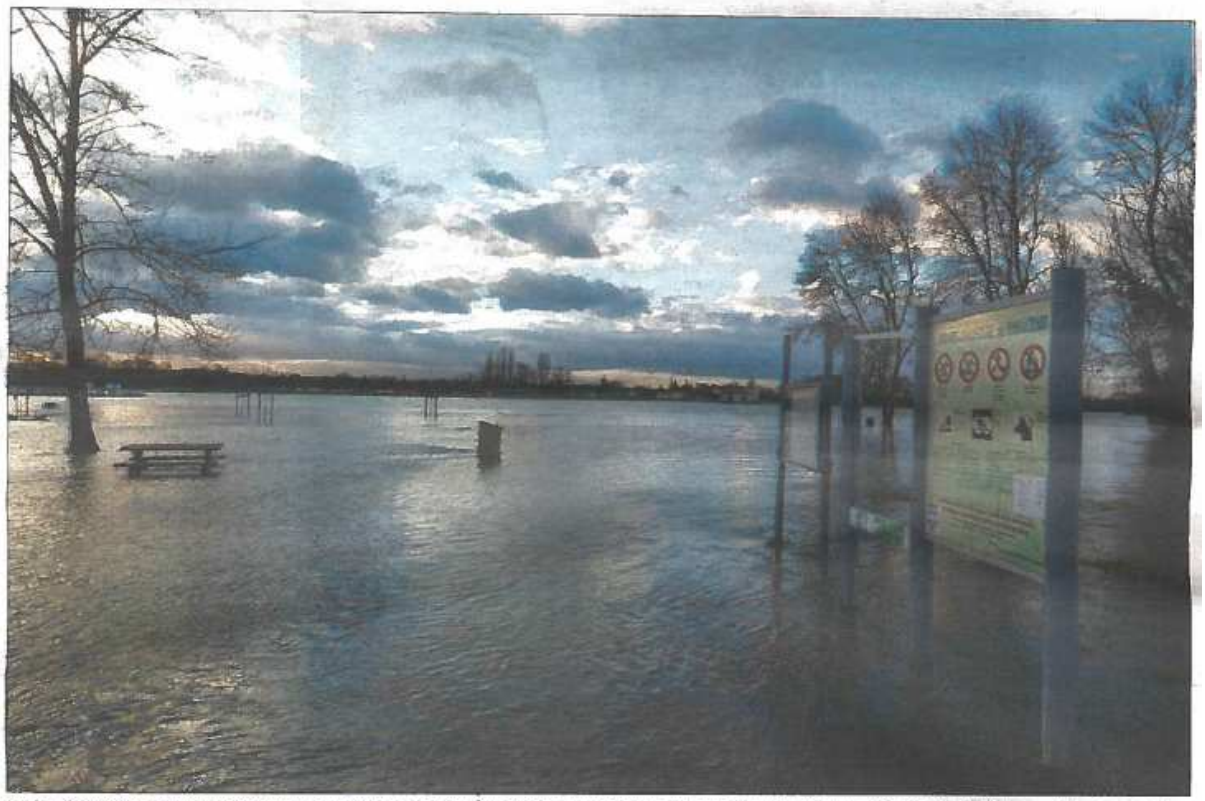

Le plan d'eau de Saint-Trieix a décidé d'imposer un temps mort aux coureurs en recouvrant le chemin sur lequel beaucoup d'Angoumoisins font leur footing. Photos Renaud Joubert

Richard TALLET
rtallet@charentelibre.fr

Des champs inondés. Des jardins qui ressemblent à des rizières. Les pluies de ces derniers jours ont commencé à faire déborder les cours d'eau du département. Quelques routes ont été coupées à Vindelle, Cognac et Montignac. La Dronne est passée hier en vigilance orange pour les crues, prenant ses aises dans le camping de Bonnes. À Aubeterre, le service Vigicrues a relevé une hauteur de 2,48 m de la Dronne. *«Mais la décrue a commencé* [hier] *soir»*, explique Virginie Audigé, responsable de la division risques naturels et hydrologiques à la Dreal. *«Nous ne passerons pas en alerte rouge.»*

Sur la Charente, à Angoulême, pas de panique non plus. Même si le fleuve est à plus de 4 m, il devrait grossir encore de 5 cm aujourd'hui puis se dégonfler. *«La décrue sera certainement très rapide, beaucoup plus rapide que la crue»*, estime Pascal Villenave, responsable des prévisions sur le bassin de la Charente. À Saintes, en Charente-Maritime, la crue devrait se poursuivre encore parce qu'il y a beaucoup d'eau dans le Né et la Seudre, mais pas suffisamment pour passer en vigilance orange.

Des pluies records

La bonne nouvelle, c'est que ces pluies du début d'année ont permis de reconstituer les réserves. 2016 est sur la troisième marche du podium des mois de janvier avec 174 mm tombés alors que la moyenne en Charente est de 83 mm. Et février, avec 86 mm en quinze jours alors que la moyenne du mois est de 64,6 mm, s'annonce aussi exceptionnel. Les réserves ont pu se reconstituer.

« Le Dogger Libre, la nappe qui accompagne la Charente à Ruffec, est au-dessus de sa moyenne, constate Jean-François Gracia, responsable du service eau et hydrologie au conseil départemental. *Le barrage de Mas-Chaban est à 100%, celui de Lavaud à 69% parce qu'il y a eu des travaux qui ont nécessité de le vider aux deux tiers. Mais quand on voit la courbe de remplissage, il va être vite plein.»*

Il va falloir attendre la décrue pour imaginer planter sa tente dans le camping de Bonnes où la Dronne a pris ses aises. Photo Jean-Luc Tenant

Soleil aujourd'hui et demain

Selon Météo-France, aujourd'hui, il va y avoir un grand soleil. Idem pour demain. En contrepartie de ce ciel clair, les températures vont chuter. Le redoux est prévu pour jeudi. Le soleil jouera à cache-cache avec les nuages. Il y aura quelques précipitations, mais bien moindres que celles de ces derniers jours. Ce temps devrait durer au moins jusqu'à dimanche.

L'Anguienne a discrètement traversé le chemin des Jésuites-à-la-Folie, faisant déborder la colère des riverains.

Il est impératif de draguer l'Anguienne

Le mince filet d'eau qui recouvre le chemin des Jésuites-à-la-Folie fait déborder de colère Jean-Claude Gal, président des jardins familiaux de GrandAngoulême, et Guillaume Gabard, patron de Cueillette Fabulette. Les champs du dernier sont sous l'eau. Et les 50 jardins privés de cette partie de la vallée ressemblent à des rizières. «On va perdre l'ail, le poireau et les petits pois», déplore Jean-Claude Gal. «En 2012, ce même type d'inondation m'avait coûté 25 000 €», craint Guillaume Gabard. S'ils sont en colère, ce n'est pas à cause des éléments. Mais depuis plus de quatre ans, ils attendent que le fond de l'Anguienne soit nettoyé. «Ça monte trop vite. En amont, à cause de l'urbanisme, l'eau ruisselle plus vite jusqu'à l'Anguienne. Et la rivière n'arrive plus à absorber, décrit Guillaume Gabard. Il n'y a plus de fond.» Le moindre obstacle dans le lit de cette petite rivière provoque très vite un débordement. L'Anguienne traverse cinq communes, dont Angoulême via un réseau de buses qui vient d'être refait. Il faut donc que les cinq se mettent d'accord pour une action concertée sur la totalité du cours d'eau. «Toutes les communes ont pris des délibérations l'an dernier afin de créer un syndicat pour gérer la rivière, assure Jérôme Grimal, adjoint à Soyaux en charge des travaux. Mais le syndicat n'a toujours pas été créé», regrette-t-il.

RENCONTRE

Conférence sur l'état de l'eau en Charente

Le Collectif Eau Charente organise une conférence-débat, ce jeudi soir à Gond-Pontouvre. Les dix associations et organismes membres du collectif proposent un bilan de qualité de l'eau en Charente, constatant *«une dégradation alarmante depuis des décennies»* et proposent plusieurs *«leviers pour l'améliorer»*: agriculture raisonnée respectueuse de l'environnement, gestion solidaire des ressources, réforme des agences de l'eau. Jacques Brie, porte-parole du collectif, cite parmi les actions en cours la charte Terre saine adoptée à ce jour par 32 communes pour un entretien des espaces verts et des jardins sans pesticides.

La conférence-débat sera animée par Marc Laimé, journaliste et consultant dans le domaine des politiques publiques de l'eau auprès des collectivités locales.

Débat, jeudi à 20h, à la salle des fêtes, place de l'Hôtel-de-Ville, à Gond-Pontouvre. Gratuit

■ Le pasteur de Cognac «s'engage» pour dénoncer la «dénégation» autour de l'utilisation des pesticides ■ Il manifestait dimanche à Bordeaux.

Pesticides: le pasteur veut «briser l'omerta»

Frédéric BERG
f.berg@charentelibre.fr

Lors de la «marche blanche» contre les pesticides, Jacky Ferrand était en première ligne. Photo AFP

Ils étaient une dizaine de Cognaçais noyés au cœur de la «marche blanche» bordelaise de dimanche, destinée à sensibiliser le public aux dangers des pesticides. Pas un élu, pas de viticulteurs mais des militants et des anonymes «inquiets». Parmi eux, Rodolphe Kowal, le pasteur de l'Église réformée de Cognac. Cet ancien musicien et agriculteur en Haute-Savoie avant de se consacrer à la religion, a décidé de «*s'engager*», de «*s'exposer*».

«*Quand je suis arrivé à Cognac en 2011, j'étais heureux de m'installer dans une belle région, une région prospère grâce à la vigne. Je me trompais. Aujourd'hui, je ne trouve plus ça beau du tout. La terre est grillée, la diversité écologique est menacée et la viticulture est dans la dénégation. J'ai décidé de lutter contre cette omerta, c'est urgent !*», souligne sans détour ce père de deux enfants.

Son statut d'homme d'Église est, selon lui, une raison supplémentaire de parler : «*En tant que prédicateur, je dois nommer les choses; je dis pesticides quand il faut dire pesticides. Dans mes prédications, j'aborde désormais régulièrement le sujet. En faisant cela, je m'expose mais c'est mon rôle. Je me sens porté par le souffle prophétique. Quand on voit l'aveuglement et le mutisme dans son environnement, on doit réagir.*»

Le pasteur et le converti

Dans ce «*combat contre le silence qui couvre tout le vignoble du cognac*», le pasteur a rejoint un converti. Jacky Ferrand, ancien cadre du Bureau national interprofessionnel du Cognac (BNIC) investi dans la «*lutte*» depuis que son fils, viticulteur de Gondeville, a été emporté par un cancer de la vessie à seulement 35 ans en 2011. Ce retraité qui vit à Gondeville était lui aussi à la manifestation de dimanche qui a réuni des centaines de personnes, quelques jours après la diffusion de l'émission de France 2 «Cash Investigation», qui s'est intéressée à l'utilisation des pesticides en France et à leurs dangers.

«*Cette émission a montré ce que l'on hurle depuis des années, elle a provoqué une onde de choc. Elle a pu se faire grâce à tout le travail que les associations, les collectifs ont mené. La prise de conscience commence à s'opérer, des choses germent ici et là. Mais ici, en Charente, c'est encore le silence, l'omerta*», dénonce celui qui consacre toute son énergie à «*dénoncer*» les dangers des pesticides et leur utilisation irraisonnée : «*Je ne tire pas sur les viticulteurs, ce sont les premières victimes. Plusieurs sont malades ont des enfants avec des malformations... C'est l'industrie tout entière qui doit réagir, les coopératives qui vendent des pesticides par exemple...*»

Le pasteur comme le père meurtri estiment que les langues doivent se délier : «*Les médecins notamment doivent parler. Plusieurs nous disent des choses mais n'osent pas les porter sur la place publique.*» Jacky Ferrand s'était levé lors d'une conférence-débat organisée début novembre à Cognac par le collectif «Vigilance OGM et pesticides» : «*Qui aura le courage de témoigner ?*» Dans la salle, plusieurs médecins et viticulteurs. Aucun n'avait bronché.

Nicole Bonnefoy, «seul soutien politique»

«*Récemment dans une rencontre que j'organisais, une dame a dit que sa maladie de Parkinson était imputable selon les médecins aux pesticides. C'est la première fois que j'entends un témoignage public comme celui-là. Je crois qu'il faut que des personnes se lèvent pour s'opposer à ce scandale sanitaire que représente l'usage massif de pesticides par notre agriculture industrielle. Je veux convaincre des viticulteurs de témoigner*», appuie Rodolphe Kowal.

Pour les deux lanceurs d'alerte, il était «*important*» de réagir tant que le grand public était sous le coup de l'émotion provoquée par l'émission», mais il ne faut pas s'arrêter en chemin. «*On doit poursuivre la sensibilisation du public, s'inquiéter du sort des ouvriers agricoles et de nos enfants*», poursuit Jacky Ferrand qui voudrait que les élus s'engagent aussi : «*La seule qui nous soutient vraiment c'est Nicole Bonnefoy, la sénatrice. Sinon c'est le silence.*»

«Surtout ni mon nom, ni ma commune»

Pour délier les langues dans le monde de la viticulture au sujet des pesticides, comme de certains autres sujets comme les contrats avec les maisons de négoce, il faut assurer l'anonymat à son interlocuteur. *«Et je ne veux pas non plus que vous disiez où je suis installé, on me retrouverait aussitôt.»* Celui qui prend ces précautions n'est pas un fugitif, ni un exilé fiscal, c'est un jeune viticulteur. *«Oui les pesticides sont un vrai problème, oui on s'inquiète pour nos enfants, oui on a conscience qu'il faut changer les choses mais c'est très, très compliqué...»*, ajoute ce père de deux jeunes enfants qui reconnaît que dans la balance, il y a les mensualités des emprunts et surtout une profession qui ne serait pas encore prête à opérer la transition : *«Mes voisins me disent tous, si on arrête les produits c'est la ruine. Certains affirment qu'ils diminuent les herbicides et les pesticides mais je le vois bien, ils continuent comme avant.»*

En interrogeant un viticulteur plus chevronné, le langage est le même. *«Je veux bien vous parler à une condition, pas de nom ni la commune où j'habite.»* Il a 50 ans, dont trente dans les rangs de vigne: *«Il faut se l'avouer, l'argent nous rend tous un peu fous. Entre nous, les produits on n'en parle pas, c'est comme tabou. Pourtant on est plusieurs à avoir nos enfants en pensionnat. Même l'été on préfère qu'ils soient en vacances loin d'ici, sur la côte.»*

Si les maisons de négoce et la profession affichent un discours de responsabilisation, affirmant prendre le sujet des pesticides qu'ils nomment «produits phyto-sanitaires», *«très au sérieux»*, la réalité est encore très éloignée de ces intentions.

Rodolphe Kowal (à droite) a manifesté dimanche avec d'autres Charentais. Repro CL

UE: l'acier galvanisé contre la Chine

■ Salariés et patrons de l'acier européen se sont mobilisés hier contre la concurrence chinoise ■ L'Union européenne craint pour ses emplois ■ Elle ne pèse que 10% de la production mondiale d'acier

Plusieurs milliers de salariés et patrons de la sidérurgie européenne ont défilé hier à Bruxelles contre la concurrence chinoise qui déverse sur le marché des produits à prix cassés.

Coiffés de casques blancs ou jaunes et revêtus de gilets aux couleurs fluorescentes, les manifestants, 5.250 selon la police, ont brandi sous un ciel radieux des banderoles blanches appelant à «garder les emplois forgés en Europe» ou lançant un *«SOS say no to MES China»* (SOS pour dire non au statut d'économie de marché à la Chine, ndlr).

D'IG Metall --le puissant syndicat des métallos allemands-- au français Force Ouvrière en passant par le polonais Solidarnosc, de nombreuses organisations représentant les salariés faisaient partie du cortège, co-organisé par Eurofer, la fédération réunissant les industriels européens de l'acier.

«Nous sommes venus pour préserver les emplois, on est en mode survie», a déclaré Jacques Rapp, 49 ans, cadre de l'aciérie ArcelorMittal à Fos-sur-Mer (sud de la France).

Au Parlement européen où il participait à une réunion sur le sujet en fin de journée, le ministre de l'Economie Emmanuel Macron a été interpellé par d'autres salariés d'ArcelorMittal venus de Florange (Moselle).

«A partir du moment où nos patrons descendent dans la rue c'est qu'on est au bord du gouffre (...) il faut aller très très vite», lui a lancé l'un d'eux.

Le ministre a regretté la lenteur de l'UE à agir, citant l'exemple des *«neuf mois»* nécessaires pour décider de mesures anti-dumping provisoires sur certains aciers laminés à froid --annoncées le 12 février--, visant des importations chinoises et russes.

«La menace de préjudice (plutôt que le préjudice constaté comme en Europe, ndlr) *et agir en deux mois, c'est ce que les Américains font !»*, a avancé M. Macron. *«Nous devons être au moins aussi protecteurs de notre industrie sidérurgique que le sont les Etats-Unis, sinon nous sommes dans un monde qui ne tourne plus rond».*

Le poids énorme de l'acier asiatique

Répartition de la production mondiale d'acier brut en 2014

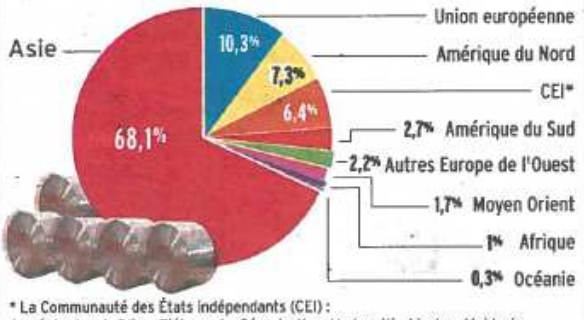

* La Communauté des États indépendants (CEI) : Arménie, Azerbaïdjan, Biélorussie, Géorgie, Kazakhstan, Kirghizstan, Moldavie, Ouzbékistan, Russie, Tadjikistan, Turkménistan, Ukraine.

Production d'acier brut en tonnes sur les onze derniers mois de 2015

Source : World Steel Association — INFOGRAPHIE CL

Photo AFP

> On est en mode survie

Avec environ 500 sites de production et plus de 177 millions de tonnes par an (11% de la production mondiale), l'Union européenne est le deuxième plus gros producteur d'acier au monde après la Chine, selon des chiffres de la Commission. Quelque 40.000 emplois ont été perdus ces dernières années dans un secteur qui emploie directement et indirectement environ un million de personnes.

Dans la ligne de mire des manifestants, outre le dumping pratiqué par les sidérurgistes chinois, en surcapacités, les difficiles discussions sur l'octroi à la Chine du statut d'économie de marché (lire ci-contre)..

40.000 emplois ont été perdus ces dernières années dans un secteur qui fait vivre environ un million de personnes en Europe.

Le statut commercial de la Chine en question

Une délégation d'Eurofer et d'Aegis Europe (regroupant 30 secteurs industriels: acier, aluminium, céramique, verre, panneaux solaires notamment, et coorganisatrice de cette marche) a été reçue par le président de l'exécutif européen, Jean-Claude Juncker. Le texte remis par la délégation rejette l'éventuel octroi du statut d'économie de marché pour la Chine.

La Commission européenne, qui négocie pour les 28 Etats membres, a en effet ouvert le débat à la mi-janvier et doit prendre une décision à la fin de l'année.

Si la Chine obtient ce statut, cela pourrait déboucher sur une forte baisse de ses droits de douane, lourde de conséquences pour tous les concurrents européens de «l'atelier du monde», des fabricants de panneaux solaires aux aciéristes.

A son entrée dans l'Organisation mondiale du Commerce (OMC) en 2001, la Chine avait été enregistrée comme une économie non marchande, la question de son statut devant être réexaminée quinze ans plus tard, en 2016.

Les gouvernements européens se sont également mobilisés sur la question, comme le montre l'initiative inédite prise il y a une semaine par les ministres français, allemand, britannique, italien, polonais, belge et luxembourgeois, dans une lettre adressée à la Commission européenne et au Conseil (représentant les 28 Etats membres de l'UE). *«L'Union européenne ne peut rester passive lorsque l'augmentation des pertes d'emplois et des fermetures d'aciéries montre qu'il existe un risque important et imminent d'effondrement du secteur européen de l'acier»*, ont averti ces ministres.

Agriculture: l'Europe demande des solutions aux États

La Commission européenne a demandé hier aux 28 membres de l'UE de lui remettre des propositions face à la crise agricole, avant une réunion à Paris le 25 février, au moment où gronde la colère des paysans français.

Le commissaire européen chargé de l'Agriculture Phil Hogan, à l'issue d'une réunion des 28 ministres de l'Agriculture de l'UE à Bruxelles, a demandé une liste de mesures *«nouvelles et innovantes»* qui seront évaluées par l'exécutif européen.

«Le commissaire (...) a fait le constat de la gravité de la situation», s'est félicité le ministre français de l'Agriculture Stéphane Le Foll, qui a annoncé une visite de M. Hogan le 25 février à Paris, et une rencontre avec le Premier ministre Manuel Valls.

Le commissaire a *«hâte de se rendre à Paris»*, mais a renvoyé toute décision au prochain conseil des ministres de l'Agriculture à Bruxelles le 14 mars.

«Les agriculteurs français font face à de grandes difficultés, je le reconnais», a avancé M. Hogan, mais *«il faudra peut-être encore du temps pour obtenir un consensus large»* au sein des 28 ministres, a-t-il ajouté.

Au moment où se déroulait la réunion ministérielle à Bruxelles, les agriculteurs français, qui dénoncent les cours trop bas de leurs productions, ont mené plusieurs actions hier dans l'ouest et le centre du pays.

Face à la multiplication des manifestations d'agriculteurs en France, Paris a présenté des propositions pour soutenir les marchés en crise. *Plusieurs Etats membres ont exprimé leurs inquiétudes et dit clairement que la situation dans les secteurs des produits laitiers et de la viande porcine devait s'améliorer de façon urgente»*, a souligné de son côté la présidence tournante néerlandaise par la voix de son ministre Martijn Van Dam.

Le prix du lait plombé par la surproduction

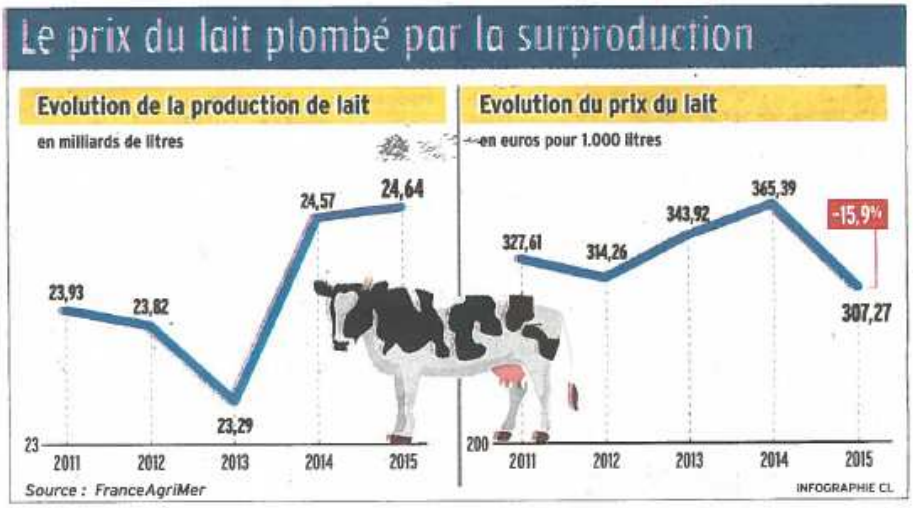

Source : FranceAgriMer — INFOGRAPHIE CL

La Pologne et l'Espagne en particulier ont également fait part de sérieuses difficultés, qui ne faiblissent pas cinq mois après l'activation d'un plan d'urgence européen de 500 millions d'euros, principalement sous formes d'enveloppes nationales destinées à des aides directes.

Douze Etats ont d'ores et déjà apporté leur soutien à la France pour l'activation de mesures supplémentaires, a rapporté M. Le Foll.

Emploi: pacte sans impact, Valls gronde

Devant le manque d'effet sur l'emploi, le Premier ministre Manuel Valls a menacé hier de «conditionner» les aides aux entreprises prévues dans le Pacte de responsabilité

Le Premier ministre Manuel Valls a menacé hier pour la première fois de *«conditionner»* les aides aux entreprises accordées dans le cadre du pacte de responsabilité, jugeant que les engagements du patronat en matière d'emploi n'étaient *«pas satisfaisants»*.

Depuis le lancement en janvier 2014 du pacte, dispositif phare du quinquennat de François Hollande destiné à inciter les entreprises à investir et embaucher, le bilan en matière d'emploi n'est toujours pas chiffré.

Mais la ministre du Travail Myriam El Khomri a relevé, à l'issue d'une réunion du comité de suivi avec les partenaires sociaux présidée par Manuel Valls, que seules 16 branches professionnelles sur les 50 plus importantes avaient à ce jour signé un accord dans le cadre de ce pacte.

«Nous avons souligné avec la ministre que ça n'était pas satisfaisant, que les engagements n'étaient pas respectés», a déclaré M. Valls.

«Nous avons toujours dit que nous respecterions l'engagement financier» de 41 milliards d'euros au total de baisse du coût du travail en France, a-t-il dit. *«Mais comme cela a déjà a été parfois proposé, les aides peuvent être conditionnées, elles peuvent être réorientées vers d'autres entreprises, c'est cela que nous allons étudier»*, a ajouté le Premier ministre.

Prévu pour monter en puissance progressivement, le pacte de responsabilité doit représenter en 2017, en rythme de croisière, un coût annuel de 41 milliards d'euros pour l'État.

Lors de la réunion, la CFDT, signataire du pacte, a demandé que *«la trajectoire pour 2017 soit revue pour toutes les branches qui ne seront pas engagées»*.

«Le pacte n'était pas un dû, c'est normal qu'il y ait un juste retour des choses», a souligné son leader Laurent Berger, déplorant un certain *«cynisme»*.

Mais le Medef a prévenu d'emblée que tout conditionnement des aides serait *«une erreur majeure»* et remettrait *«par terre tout ce qui a été fait depuis deux ans»*.

«Derrière, on sait qu'il y aura un effet sur l'emploi», a assuré le vice-président de l'organisation patronale, Geoffroy Roux de Bézieux, appelant de nouveau à ce que le Crédit d'impôts compétitivité emploi (CICE) *«soit pérennisé et transformé en baisse de charges sociales»*. Le Premier ministre s'est toutefois défendu de toute *«menace»*. *«Il s'agit seulement de faire en sorte que chacun assume ses responsabilités»*, principalement le patronat, a assuré M. Valls.

COGNAC
CHÂTEAUBERNARD
ANGOULÊME

M^me^ Micheline DAVIN, son épouse ;
ses enfants, ses petits-enfants
et arrière-petits-enfants
ont la douleur de vous faire part
du décès de

M. Georges DAVIN,

dans sa 88^e^ année.

Ses obsèques religieuses seront célébrées **le vendredi 19 février 2016, à 10 heures,** en l'église de Châteaubernard, suivies de l'inhumation au cimetière de cette même commune.

M. Davin repose à la maison funéraire, rue Richard à Cognac.

PFG, 23, rue d'Angoulême, Cognac, tél. 05.45.82.00.38.